

EMC Seconde – Thème 2

Une pionnière du féminisme : Olympe de Gouges

Olympe de Gouges

Une pionnière du féminisme

L'écrivaine et dramaturge Olympe de Gouges (1748-1793) dénonce, en pleine Révolution française, la domination masculine qui exclut les femmes de la vie publique.

« La femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune. » Olympe de Gouges (1791)

Qui est-elle ?

Elle s'appelle Marie Gouze, elle a dix-sept ans, et sa famille la marie avec un homme âgé d'une cinquantaine d'années. L'année suivante, à l'âge de dix-huit ans, déjà mère d'un fils, Pierre, puis très vite veuve, elle prend le nom d'Olympe de Gouges qui ne la quittera plus. La jeune femme part vivre à Paris avec son petit garçon. Nous sommes en 1766. C'est le début d'une vie pleine d'aventures.

À Paris, Olympe de Gouges rencontre un haut fonctionnaire, riche entrepreneur, qui devient rapidement son amant. Il la demande en mariage, mais la jeune femme refuse, car, pour elle, le mariage est « le tombeau de l'amour et de la confiance ». Ce premier amant lui assurera jusqu'à la Révolution un soutien financier. Olympe a déjà des idées très arrêtées sur la condition féminine. Elle ne veut pas se laisser marcher sur les pieds. Elle a plusieurs liaisons, fréquente les milieux mondains et surtout celui de la littérature.

Très belle, très jeune et très vive d'esprit, Olympe dénote dans le paysage de ses contemporains masculins. Pourtant, elle entre dès 1788 sur la scène publique des débats. Elle se consacre à la littérature et publie à la fois des pamphlets politiques et des pièces de théâtre sur des questions audacieuses pour l'époque : le divorce, la traite des esclaves noirs. Sa pièce *L'Esclavage des noirs* ou *L'Heureux Naufrage*, publiée en 1792, lui attire les foudres des propriétaires d'esclaves : pour avoir réclamé les droits civils et politiques pour les gens de couleur et dénoncé, dans son œuvre, le système esclavagiste, elle reçoit plusieurs menaces de mort. Malgré tout, Olympe n'a pas froid aux yeux : elle signe tous ses textes de son nom, les fait imprimer et circuler à ses frais, les fait envoyer à l'Assemblée et à différents hommes politiques. Pour elle, s'exprimer aussi librement qu'un homme est un droit, mais fait

surtout partie de son devoir de citoyenne.

Aussi, en 1793, elle publie *La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, texte dans lequel elle demande

l'égalité politique entre les hommes et les femmes. Elle reprend le texte de la *Déclaration des droits de l'homme de 1789* en le déclinant au féminin. Elle demande l'égalité totale, notamment au niveau « des places, des emplois, des charges ». Elle demande surtout le droit de vote pour les femmes, déclarant que « la Constitution est nulle si la majorité des individus qui composent la nation n'a pas coopéré à sa rédaction ». Le texte aborde aussi la question du divorce que défend Olympe de Gouges, de l'esclavage qu'elle n'a de cesse de dénoncer, des mères célibataires qu'elle voudrait aider. En effet, Olympe de Gouges s'intéresse de près à la cause de tous les laissés-pour-compte de la société, se battant aussi pour la création de maternités ou d'hospices où accueillir les mendiants.

Arrêtée le 20 juillet 1793, elle est condamnée à mort le 2 novembre, sur ordre du Tribunal révolutionnaire, pour « écrits attentatoires à la souveraineté du peuple ». Elle est la seule femme de France à être décapitée pendant la Révolution pour ses écrits politiques. Au moment de monter à l'échafaud, celle qui ne manquait pas de courage, crie : « Enfants de la Patrie, vous vengerez ma mort ! ».



Portrait d'Olympe de Gouges attribué à Alexandre Kucharski, pastel, vers 1788, collection privée.

Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne (1791)



« PRÉAMBULE

Les mères, les filles, les sœurs, représentantes de la Nation, demandent à être constituées en Assemblée nationale. Considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de la femme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaltérables et sacrés de la femme, afin que cette déclaration constamment présente à tous les membres du corps social leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs, afin que les actes du pouvoir des femmes et ceux du pouvoir des hommes, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique en soient plus respectés, afin que les réclamations des citoyennes, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution, des bonnes mœurs et au bonheur de tous. En conséquence, le sexe supérieur en beauté comme en courage dans les souffrances maternelles reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de la femme et de la citoyenne.»



Extrait de la bande dessinée *Olympe de Gouges*, de Catel et José-Louis Boquet, © Casterman, 2012.

- 1 De quelle manière Olympe de Gouges a-t-elle lutté pour la liberté?
- 2 Que dénonce Olympe de Gouges dans le préambule de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*?
- 3 Citez trois femmes politiques qui ont fait avancer la question de la liberté.

Olympe de Gouges

en cinq dates

7 mai 1748

naît à Montauban.

1790

publie sa douzième pièce de théâtre
La Nécessité du divorce.

Septembre 1791

publie la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*.

20 mai 1792

lance une pétition dans laquelle elle demande que les femmes soient représentées dans les manifestations officielles (ce droit sera acquis par la loi du 3 juin 1793).

3 novembre 1793

condamnée à la guillotine, meurt décapitée.



AU CDI

Ainsi soit Olympe de Gouges,
Benoîte Grout,
Grasset, 2013.

Olympe de Gouges,
Catel et José-Louis
Bocquet
Casterman, 2012.

Moi, Olympe de Gouges,
Caroline Grimm,
Calmann-Lévy, 2009.

